

PROCÈS-VERBAL DE LA TREIZIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT (OBVNEBSL)

Tenue le mardi 22 juin 2021, à 18 h 00, En visioconférence – (plateforme ZOOM)

PRÉSENCES

| | |
|------------------------|---|
| SIMON TWEDDELL | ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT |
| ALEXA BÉRUBÉ DESCHÊNES | ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT |
| RAPHAËLE TERRAIL | ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT |
| MARIE-CAMILLE ST-AMOUR | ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT |
| DOMINIC CARBONNEAU | ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT |
| PAUL GINGRAS | CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT |
| PIERRE SIROIS | FÉDÉRATION DES GROUPEMENTS FORESTIERS DU BAS-SAINT-LAURENT |
| JUDES CÔTÉ | RÉSERVE FAUNIQUE DE MATANE |
| FRANCIS GAGNÉ | CLUB DE MARCHÉ DE RIMOUSKI |
| SIMON MASSÉ | CITOYEN |
| JEAN-PIERRE LUSIGNAN | ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC PLOURDE |
| MYLÈNE GAGNON | FÉDÉRATION DE L'UPA DU BAS-SAINT-LAURENT |
| CHARLES TREMBLAY | MRC DES BASQUES |
| BERTIN DENIS | MRC DES BASQUES |
| ÉTIENNE BACHAND | COMITÉ ZIP DU SUD-DE-L'ESTUAIRE |
| GWENDOLINE TOMMI-MORIN | CITOYENNE |
| GILLES COUTURE | MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP |
| SÉBASTIEN LAVOIE | SOGERM |
| ANDRÉ LÉVESQUE | APELA |
| NIXON SANON | MRC DE LA MATANIE |
| LUC DORION | CITOYEN |

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DU PRÉSIDENT

Tel que le stipulent les règlements généraux (article 6.5.2), c'est le président de l'OBVNEBSL, M. Francis Gagné, qui agit comme président de l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'ouverture de la réunion (18h00).

Il est convenu de nommer un ou une secrétaire d'assemblée.

AGA-2021-01 ADOPTION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

- *Il est proposé par M. Francis Gagné, appuyé par M. Bertin Denis et adopté à l'unanimité de nommer M. Simon Tweddell, directeur général de l'OBVNEBSL, à titre de secrétaire d'assemblée.*

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président d'assemblée procède à la lecture de l'ordre du jour.

AGA-2021-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- *Il est proposé par M. Bertin Denis, appuyé par M. Pierre Sirois et adopté à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.*

3. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION (CONFORMITÉ)

Le secrétaire de l'assemblée effectue la lecture de l'avis de convocation envoyé aux membres le 2 juin 2021 et de l'article 6.2 des règlements généraux de l'OBVNEBSL. Le président constate la conformité de l'avis de convocation.

4. CONSTATATION DU QUORUM

Le président réfère à l'article 6.4 des règlements généraux de l'OBVNEBSL qui stipule que l'assemblée générale annuelle est constituée de tous les membres en règle présents. Le président constate le quorum.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 12^{IÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE POUR L'ANNÉE 2019-2020 , TENUE LE 22 JUIN 2020

Le secrétaire fait un résumé du procès-verbal.

| |
|---|
| AGA-2021-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 12^{IÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'OBVNEBSL DU 22 JUIN 2020 |
|---|

- L'adoption du procès-verbal de la 12^e assemblée générale annuelle (22 juin 2020) de l'OBVNEBSL est proposée par M. Gilles Couture, appuyée par M. Judes Côté et adoptée à l'unanimité.

6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2020-2021

Mme Jessica Bélanger, comptable du *Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent*, présente les états financiers 2020-2021 de la corporation. Ces derniers sont montrés à l'écran.

Elle informe les membres des principaux résultats obtenus cette année (page 3), le bilan (pages 5-6) et les résultats par projets à la fin (annexe 1). Elle mentionne aussi le maintien de l'annexe 2 où apparaît un bilan financier spécifique pour le financement statutaire du MELCC dédié à la gestion corporative, à la promotion, la mise à jour et au suivi de la mise en œuvre du PDE. Cet exercice est exigé par le MELCC depuis l'an dernier. Elle mentionne aussi une note au point 5 pour les immobilisations corporelles qui précise qu'au cours de l'exercice, l'organisme a utilisé des fonds de la subvention de fonctionnement du MELCC pour acquérir un véhicule de service et de l'équipement informatique. Ces subventions ont été comptabilisées en réduction du coût des immobilisations corporelles.

Mme Bélanger constate des revenus de subventions à l'équilibre avec les dépenses pour l'année 2020-2021. Un revenu d'intérêt de 1 480\$ a été généré cette année.

Aucune demande de précision n'est demandée par l'assemblée au sujet de ces états financiers se terminant au 31 mars 2021.

7. NOMINATION D'UN EXPERT-COMPTABLE POUR LE PROCHAIN EXERCICE FINANCIER (2021-2022)

Le secrétaire mentionne qu'à la suite de l'analyse de soumissions de deux firmes comptables l'an dernier, le CA recommande à l'AGA de reconduire pour cette année le *Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent* pour réaliser la mission d'examen des états financiers 2021-2022.

| |
|---|
| AGA-2021-04 NOMINATION DE L'EXPERT-COMPTABLE POUR L'ANNÉE 2021-2022 |
|---|

- Il est proposé par M. Pierre Sirois, appuyé par M. Étienne Bachand et adopté à l'unanimité de retenir les services du Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent comme expert-comptable pour l'année 2021-2022.

8. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DES OPÉRATIONS 2020-2021

a- MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le président de l'OBVNEBSL lit à ce point-ci son message aux membres de l'assemblée.

D'emblée, il rappelle à l'assemblée la vision du PDE de l'organisme : « De l'eau de qualité en quantité suffisante dans un écosystème en santé où tous les citoyens sont sensibilisés et responsabilisés envers la ressource en eau comme étant une richesse et un patrimoine à protéger et à conserver ».

Au cours de l'année financière 2020-2021, en agissant conformément aux lois, à sa charte et aux règlements généraux, la corporation a tenu sa douzième assemblée générale annuelle le 22 juin 2020, le conseil d'administration a tenu 5 rencontres, le comité exécutif s'est réuni 4 fois et les quatre comités locaux de l'eau des rivières Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane se sont réunis 2 fois. Au niveau des comités de travail, le comité plan directeur de l'eau s'est réuni une fois et le comité de gouvernance, 2 fois.

Il rend compte ensuite de l'ensemble des nombreuses actions accomplies au cours de l'année entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021.

Au niveau de l'équipe de professionnel composée d'Alexa Bérubé Deschênes, de Marie-Camille St-Amour et de Raphaële Terrail, il mentionne leur remarquable contribution notamment cette année durant la pandémie de covid-19. Il note aussi la venue de Dominic Carbonneau qui est venu se joindre à la belle petite équipe dynamique dirigée par le directeur général, Simon Tweddell. Il remercie toute l'équipe pour la somme de travail de qualité effectuée en 2020-2021.

Il remercie les partenaires, les membres du comité exécutif, Simon Massé, 1^{er} vice-président, Étienne Bachand, 2^e vice-président, Marie-Pier Bédard, trésorière, et Gwendoline Tommi-Morin, secrétaire et tous les membres du conseil d'administration. Il remercie les membres de chacun des quatre comités sectoriels de l'eau. Et une mention spéciale aux administrateurs Jacques Chauvette et Christian Nozais qui ne solliciteront pas d'autres mandats sur le CA de l'OBVNEBSL.

Finalement, il souhaite pour l'année 2021-2022 de la créativité, de la passion et de la détermination dans notre belle vision à partager.

b- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général présente le rapport d'activités 2020-2021 (document présenté à l'écran) et fait une synthèse des éléments qu'il contient. Il parle d'un sujet prioritaire cette année soit l'exercice de mise à jour du PDE enclenché en 2020 pour l'identification d'objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH) qui s'est poursuivi par une première étape de priorisation des bassins versants en prenant en compte les services écologiques rendus par ces milieux et leur importance dans le contexte des changements climatiques. Cet exercice s'est réalisé, entre autres, par une consultation des municipalités du territoire. L'approbation de ces OCMHH par le CA/Table de concertation a été faite le 6 mai 2021 et l'ensemble des livrables associés ont été déposés au MELCC le 4 juin 2021. Aussi, le programme d'acquisition de connaissances sur la qualité de l'eau des rivières des Trois-Pistoles, du Sud-Ouest, Rimouski, Mitis, Matane et, pour une deuxième année, la rivière Centrale s'est poursuivi cette année tout comme le programme de sensibilisation Écol'Eau qui a rejoint plus de 300 élèves dans 9 classes du primaire dans des écoles des secteurs de Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane en plus de la production de 7 capsules présentées en classe

sur le saumon atlantique, la pêche et la préservation des milieux naturels (onze écoles participantes).

Aussi, l'organisme a participé à la démarche de sensibilisation de Juin mois de l'eau – 2020 avec la thématique provinciale : "*La protection et l'utilisation durable de l'eau*". Deux entrevues dans les médias et la production de quatre capsules vidéo diffusées à grande échelle ont été réalisées avec cette thématique. Sur les plantes exotiques envahissantes : aucune nouvelle colonie de berces du Caucase n'a été répertoriée cette année alors que deux colonies de berces sphondyles ont été découvertes. Par ailleurs, une campagne de sensibilisation et une assistance ont été réalisées pour éradiquer et éviter la propagation du myriophylle à épis; sur les écosystèmes riverains : la végétalisation des rives, ce sont plus de 1 300 plants qui ont été livrés. Au niveau forestier l'organisme a participé aux travaux des tables de gestion intégrée des ressources en forêt publique, aux travaux sur les corridors écologiques et sur les refuges thermiques pour le saumon. Du côté agricole il serait difficile de ne pas mentionner la continuité du projet-phare du bassin versant de la rivière Centrale à Saint-Simon de 2018 à 2023 et de la démarche collective avec les entreprises agricoles en cours. Aussi, formation d'un comité sur la rivière du Sud-Ouest pour faire l'identification d'actions concertées avec le milieu pour améliorer la qualité de l'eau de cette rivière. Enfin, mentionnons la participation de l'OBVNEBSL à différents comités consultatifs pendant toute l'année.

À la suite de la présentation du rapport annuel des opérations 2020-2021, le directeur général remercie l'équipe de permanence pour son excellent travail notamment en cette année d'incertitude.

9. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS ET LES OFFICIERS (2020-2021)

La loi indique qu'il importe peu de faire ratifier ou non les actes des administrateurs, car si un geste ou une décision contrevient à la loi, les administrateurs et officiers peuvent être poursuivis. Toutefois l'usage veut que dans les assemblées générales ce point soit conservé, la corporation l'a donc maintenu.

| |
|--|
| AGA-2021-05 RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS ET LES OFFICIERS EN 2020-2021 |
|--|

- Il est proposé par Mme Gwendoline Tommi-Morin, appuyé par M. André Lévesque et adopté à l'unanimité de ratifier les actes posés par les administrateurs et les officiers pour l'année financière 2020-2021.

10. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS À VENIR (2020-2021)

Le directeur présente le plan d'action 2021-2022 (document présenté à l'écran). Il précise que l'OBVNEBSL, comme tous les autres OBVs du Québec, est au début d'une nouvelle convention financière avec le MELCC effective de 2021 à 2024. Cette dernière est accompagnée de plusieurs livrables associés à la GIRE (gestion intégrée des ressources en eau) mais aucun directement en 2021-2022. Aussi, pour le moment, le directeur général mentionne que le cadre de référence de la GIRE qui s'applique pour cette première année de cette nouvelle convention 2021-2024 est celui de 2012, puisque le nouveau cadre de référence est en cours de bonification du côté du MELCC. Donc, l'année sera consacrée à de nombreux éléments de promotion, de mise à jour et de suivi de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau de concert avec les partenaires du territoire.

Il présente les grandes lignes des projets qui se dérouleront cette année, notamment celui qui se réalisera grâce au programme *Affluents-Maritime* et avec des partenaires locaux, dont le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire pour un projet de phase I d'acquisition de connaissances sur le bassin versant de la rivière du Sud-Ouest. Il mentionne aussi la troisième année des projets de la démarche collective issue du Programme Prime-Vert 2.1 2018-2023 du MAPAQ et du programme de *Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole* de la Fondation de la Faune sur le bassin versant de la rivière Centrale. Il parle entre autres de la poursuite du partenariat avec le MELCC pour la détection du myriophylle à épis sur les lacs du territoire, du contrôle de berce du Caucase et sphondyle en avec le CRDBSL, de la poursuite du programme de sensibilisation Écol'Eau, etc.

Il rappelle que ce plan d'action 2021-2022 tout comme le rapport d'activités 2020-2021 peuvent être consultés en tout temps sur le site de l'OBVNEBSL.

11. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

a- NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT (E) D'ÉLECTION ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

AGA-2021-06 NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT (E) D'ÉLECTION

- Il est proposé par Mme Mylène Gagnon, appuyé par M. Étienne Bachand et adopté à l'unanimité de nommer M. Simon Tweddell président d'élection.

AGA-2021-07 NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

- Il est proposé par Mme. Mylène Gagnon, appuyé par M. Bertin Denis et adopté à l'unanimité de nommer Mme. Alexa Bérubé Deschênes comme secrétaire d'élection.

b- NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS D'ÉLECTION

AGA-2021-08 NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS D'ÉLECTION

- Il est proposé par Mme Gwendoline Tommi-Morin, appuyé par M. Simon Massé et adopté à l'unanimité de nommer M. Dominic Carbonneau et Mme Raphaële Terrail à titre de scrutateurs d'élection.

Différents postes sont à combler sur le conseil d'administration et différents collèges électoraux sont formés dans l'assemblée pour désigner les administrateurs qui combleront ces postes. Les postes à combler par secteur et les administratrices et administrateurs élus sont :

| SECTEUR | ORGANISME | PERSONNE DESIGNÉE |
|--------------------------------|--|----------------------|
| MRC DES BASQUES | MRC des Basques | M. Bertin Denis |
| MRC DE LA MITIS | MRC de la Mitis | M. Martin Reid |
| AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE | Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent | Mme. Mylène Gagnon |
| ENVIRONNEMENT | Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent | M. Jacques Chauvette |
| ENSEIGNEMENT | UQAR | M. Christian Nozais |

AGA-2021-09 NOMINATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

- Il est proposé par M. Judes Côté, appuyé par M. Gilles Couture et adopté à l'unanimité d'entériner la nomination de Mme Mylène Gagnon de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, M. Paul Gingras du Conseil régional de l'Environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) et M. Thomas-Buffin-Bélanger de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

12. QUESTIONS DIVERSES DES MEMBRES

Des questions ont été directement posées par les membres lors de cette assemblée générale et donc aucune autre question n'est posée à ce point-ci.

13. MOT DE LA FIN ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président reconnaît l'intérêt démontré par les membres de l'assemblée et les remercie de s'être présentés malgré la formule en visioconférence. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs et leur souhaite bonne chance dans ce nouveau défi.

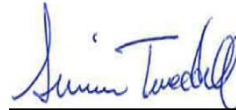
| |
|--|
| AGA-2021-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE |
|--|

- Il est proposé par M. Judes Côté de lever l'assemblée.

L'assemblée générale est levée à 20 h 05.



Francis GAGNÉ
Président d'assemblée



Simon Tweddell
Secrétaire d'assemblée